

Raffarin

Régression sociale sans précédent !



Remise en cause des 35 heures, affaiblissement du rôle des comités d'entreprise, réforme de l'impôt sur la fortune, suppression de la gratuité des soins médicaux pour les plus démunis, suppression des emplois jeunes, restriction de l'aide aux personnes

âgées, diminution du remboursement de certaines de médicaments, augmentation de la durée de cotisation pour les retraites, le gouvernement Raffarin organise une régression sociale sans précédent.

Lire notre dossier en pages intérieures

NOTRE DOSSIER ENCARTÉ

**IMPOTS LOCAUX
AUGMENTATION
OU PAS ?**

Le point de Guy Hélin

Conseiller municipal de gauche



RETRAITES :

Oui, il est possible de donner à chacun une retraite correcte

Le gouvernement a dévoilé ses projets en matière de retraite : il s'agit d'un recul social généralisé pour tous qui se traduira par un allongement de la durée de cotisations et la diminution des pensions de l'ordre de 20 à 30 %. Où va donc la richesse du pays et l'augmentation annuelle du PIB ?

Des solutions faisant appel à des ressources supplémentaires, mettant à contribution les capitaux spéculatifs et les bénéfiques exceptionnels, existent. La solidarité, c'est aussi cela ! L'augmentation de la productivité doit également servir le progrès social.

Le projet Fillon-Raffarin n'est pas acceptable.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

**le 13 Juin à 20h30,
salle Tony Garnier**

Calanques : quels enjeux, quel avenir ?

par **Vincent COTON**
Chargé de mission DFCI
au Conseil Général

et **Romuald BUDET**
gestionnaire des propriétés
départementales des Calanques

Quelle est la richesse de la faune et de la flore des Calanques ? Quels dangers les guettent ? Comment gérer les 800 000 visiteurs annuels ? Comment protéger cet espace unique, lieu privilégié de promenade, de détente, de



baignade, d'escalade, de plongée, de découvertes florales pour beaucoup de Carnussiens ? Quelle gestion citoyenne ? Quel projet de parc national ? Où en sommes nous ?

**Conférence publique
le 13 Juin 2003 à 20h30, Salle
Tony Garnier**

Echos du conseil municipal

- ▶ Trois réunions depuis le début de 2003
- ▶ Approbation de la construction d'une bibliothèque municipale normative (500 m²) jouxtant le centre culturel Albert Camus
- ▶ Quelques données communales : population : 7 110 habitants, superficie : 345 ha, nombre d'élèves 1 428, nombre de logements : 2 695, logements sociaux : 427, dotation globale de fonctionnement (Etat) : 1 270 000 euros environ (+ 1% par rapport à 2002).
- ▶ Produit des taxes en 2002 : habitation (taux 17,35 %) : 1 267 936 euros ; foncier (taux 15,40 %) : 682 095 euros : non bâti (taux 86,50 %) : 9748 euros. Pour la seconde année consécutive, les taxes communales augmenteront de 0,10 %
- ▶ ZAC de l'Anguilla : en vue de la vente, viabilisation des trois terrains remis à la commune par la SPE lors de la clôture de convention d'aménagement de la ZAC. Ces terrains devaient être réservés à la détente et pour les loisirs (Conseil Municipal du 29/06/01).

Guy HELIN

Le mot du râleur

Les cloches de Jean-François !

Lorsque les cloches reviennent de Rome, il est de coutume, chez nous, qu'elles apportent oeufs en chocolat et douces sucreries pour le bonheur de tous. Eh bien, cette année, notre cher Ministre marseillais de la santé nous a apporté quelques aperçus de sa réforme sociale.

Après le déremboursement d'un certain nombre de médicaments dits "non efficaces", après le déremboursement des visites à domicile, voilà une nouvelle vague de déremboursements : pas n'importe quoi ! Les médicaments les plus utilisés, les plus efficaces en matière de traitement symptomatique.

- ▶ le Secto*, qui permet d'arrêter la diarrhée,
- ▶ les anti-histaminiques pour stopper les effets désagréables de allergies (la rhinite),
- ▶ le Voltarène* et autres anti-inflammatoires qui suppriment les douleurs articulaires souvent après les exercices sportifs un peu violents,
- ▶ les antiseptiques qui évitent les infections.

La liste est encore longue...

Peut être vaut-il mieux utiliser du "Péçu" ou des mouchoirs en papier ! non remboursables...

Face au refus de la nouvelle retraite, notre Ministre va peut-être repousser ces mesures pour les ressortir plus tard avec la réforme de la Sécu. Un Ministre de la Santé, lui-même médecin, ayant prêté le serment d'Hypocrate (et non d'Hypocrite), devrait pourtant savoir que le premier élément de la santé est le bien être des gens.

K.K

Social : le

La France s'enrichit, où va l'argent ?

Le Produit Intérieur Brut national s'est accru de plus de 40 % en 10 ans. La France n'a jamais été aussi riche. Mais Raffarin veut diminuer les prestations sociales et les retraites. Ceux qui travaillent et ceux qui ont travaillé n'ont ils pas, eux aussi, droit à une part de cette richesse ? La vraie question est : "où va l'argent et comment le répartir plus équitablement ?"

Education nationale

Décentraliser d'avantage, mais pour quoi faire ?

Franchement, n'y a-t-il pas d'autres mesures urgentes pour l'Education Nationale que de vouloir transférer aux Régions la gestion des personnels d'encadrement et de surveillance, assistantes sociales, conseillers d'orientation, psychologues, médecins scolaires, personnels d'entretien et de

cuisine ?

En quoi le service public serait-il amélioré ? En quoi ces mesures apporteraient-elles un remède à la "fracture scolaire" ? **Quel intérêt y aurait-il à faire payer par les collectivités locales ce que l'Etat ne veut plus payer ?**

L'hypocrisie

"Rassurez-vous, dit-on, ces personnels conserveront toutes leurs missions et leur rôle éducatif". Alors, pourquoi transférer si c'est pour continuer à faire la même chose ? Pour augmenter les impôts locaux ?

Non, les enjeux sont clairs ! Il faut **préserver les missions essentielles** identifiées au sein des équipes éducatives :

- ▶ préserver le service de la médecine scolaire !
- ▶ préserver le service social auprès des élèves !
- ▶ préserver la mission éducative des personnels techniciens, ouvriers et de laboratoire !
- ▶ préserver la mission de l'orientation scolaire !
- ▶ préserver la cohérence de gestion de l'équipe éducative !

Il faut rester vigilants face aux **risques cachés** :

- ▶ face au risque de l'inégalité des régions et des départements !
- ▶ face au risque de désengagement progressif de l'Etat et d'une gestion libérale !
- ▶ face au risque de privatisation externe par la mise en concurrence des établissements !
- ▶ face au risque de privatisation interne à travers la concession des services à des entreprises privées !

Bref, nous ne voyons pas quelles sont les améliorations recherchées. En revanche, **nous voyons les risques** : disparition de certaines missions et de certains personnels, accroissement des inégalités, privatisation ouverte ou larvée de certains services (aux frais des usagers).

Les premières victimes seraient les jeunes. C'est un véritable choix de Société qui nous concerne tous et qui nécessite un vrai débat démocratique. •

Laurent MAUNEAU



Le Collège des Gorguettes.
Quels moyens pour l'enseignement ?

grand recul...

EN 2050?



PANCHO

Retraites : le vol

Travailler 4 ans de plus pour un smicard, représente 55680 euros (365 000 F), soit bien plus que ce qu'il peut économiser durant sa vie. Pour un métier qualifié, nécessitant de nombreuses années d'études (impossible de cumuler à 65 ans 42 ans de cotisations), le manque à gagner peut dépasser 300 000 euros (1,5 million de francs). Un vol pur et simple, qui, de plus, en repoussant l'âge de la retraite, empêche les jeunes de trouver un emploi.

	Salaire	Retraite 2003	Retraite 2020	Perte
Salarié du privé 60 ans, 40 annuités	1400 euros	1148 euros	743 euros	-35 %
Fonctionnaire 60 ans, 37,5 annuités	1400 euros	1120 euros	817 euros	-20 %
Femme secteur privé 60 ans, 32 annuités	1400 euros	581 euros	481 euros	-20 %

Retraites

Travailler plus longtemps pour gagner moins...

Le projet Raffarin-Fillon de "réforme" des retraites représente une chute dramatique du niveau des pensions, la fin programmée de la retraite à 60 ans, le maintien et l'aggravation de toutes les inégalités. D'autres solutions, préconisées par les syndicats permettraient de **prendre l'argent là où il est**, c'est à dire sur les richesses produites par le monde du travail, et une autre répartition des richesses créées dans l'intérêt des salariés. Comment expliquer que le montant des retraites baisserait au XXI^e siècle alors que la productivité augmente, ainsi que le Produit Intérieur Brut, et que la France n'a jamais été aussi riche ? Où passe l'argent, fruit de la richesse produite par les salariés ?•

Assurance maladie

Attention, une réforme peut en cacher une autre !

Raffarin l'a promis : après le dossier retraites, il s'attaquera à l'assurance maladie. JF Mattei n'a pas caché qu'il préparait la régionalisation de la Sécu : "Je n'imagine pas que le grand mouvement de décentralisation qu'anime l'Etat puisse laisser de côté l'assurance maladie. Je crois qu'il faut bâtir à partir de l'échelon régional." Cette régionalisation, qui se traduirait, bien entendu, par des remboursements encore plus faibles, remettent en cause les principes et les valeurs d'égalité et la solidarité de notre système de Sécurité Sociale et les droits et les garanties des assurés.

Régionaliser pour mieux casser... et les assurances privées sont à l'affût. •

Emplois jeunes

350 000 jeunes sur le carreau !

La gauche avait créé 350 000 emplois jeunes. La droite les supprime ! Ils développaient des services d'**utilité sociale** dans l'Education Nationale, la police, l'environnement, les associations... Alors que le chômage des moins de 25 ans dépasse 20 %, pourquoi supprimer ces emplois utiles, qui permettaient une formation pour les jeunes ? Quel avenir pour ces 350 000 jeunes ? La droite raye d'un trait cinq ans d'efforts visant à casser le cercle vicieux "**pas d'expérience, pas de premier emploi; pas d'emploi, pas de première expérience**". •

L'insécurité sociale ... en hausse

Le chômage frappe officiellement 2,3 millions de Français, soit plus de 9% de la population active. Il est en augmentation et serait au moins du double si l'on prenait en compte les "chômeurs de l'ombre" exclus des statistiques officielles.

Les **emplois précaires ou à temps partiel** concernent 6 millions de personnes, soit 25% de l'emploi total, contre 16 % en 1990.

La **fin d'un contrat précaire** constitue 40% des motifs d'inscription à l'ANPE, contre 25% pour les licenciements. Le risque de perte d'emploi par le chômage s'est accru de 30% entre le début et la fin des années 90.

Aujourd'hui, les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs sont quotidiens (Métal Europ, Daewoo, Alstom, Gemplus...) : 42 000 chômeurs de plus par an. Qui croit encore que les gestes du gouvernement en faveur du patronat servent l'emploi ? Bien au contraire, ils encouragent la régression sociale. •

A noter

Vente de terrains délaissés : Les copains d'abord ?

La nouvelle majorité municipale a entrepris de régler le cas des ventes de "délaissés" en attente à des particuliers. La vente "Allée lou Cabassoun" a été controversée, car ces terrains constituaient par le passé une aire de jeux pour enfants. Dans le même quartier, une habitation attribuée à la SPE est également en vente. Qu'en est-il ? Les acquéreurs potentiels sont arbitrairement écartés par un courrier du Maire. N'ayant plus d'acquéreur, le Conseil Municipal décide de confier la vente aux 4 agences immobilières. Seule une agence commercialise en fait sans mandat et fait visiter.

Pourquoi ? Bizarre, j'ai dit bizarre...
R.B.

Le cercle à deux ans

Deux ans déjà que le Cercle Progressiste a été créé... et que d'activités si diverses: lettres, journaux, conférences, site Internet, .. Mais le Cercle a été également présent dans bien des manifestations. Contre Le Pen, nous avons organisé un rassemblement citoyen important devant la Mairie, ainsi qu'à de nombreuses autres manifestations à Marseille. Nous avons également rencontré de nombreuses Associations locales, soutenu notre élu, Guy Hélin, largement participé à la vie de notre Cité, notamment en participant aux commissions extramunicipales. Le Cercle s'est imposé comme un acteur incontournable de la vie carnussienne.♦♦

Desserte de la gare de Cassis par les transports en commun : **est-ce suffisant ?**

Nous avons été informés par la Mairie du projet de ligne de transport en commun de la Communauté Urbaine de Marseille concernant la desserte de la gare de Cassis au départ des communes de Carnoux, de Cassis et de Roquefort la Bédoule.

Nous nous félicitons de cette initiative qui reprend des propositions que nous avons faites lors des élections municipales de 2001 et que nous avons exposées à nouveau dans le numéro 6 du Journal du Cercle daté de janvier dernier. Il est prévu par la CUM une ligne déservant en boucle la partie Nord de Carnoux vers la gare de Cassis.

Néanmoins, nous n'avons pour l'instant aucune information sur les fréquences de cette liaison, son coût, les tarifs pratiqués et l'adéquation avec les horaires SNCF. Nous ne

connaissons pas également la raison pour laquelle les quartiers situés au sud du mail ne sont pas desservis (après la boucle nord, le bus prendra la voie principale en direction de Cassis).

Ce projet, qui répond cependant à une partie de nos propositions, montre les limites du périmètre actuel de l'intercommunalité. Aubagne appartenant à une autre communauté, il n'est pas prévu la liaison aux deux gares qui nous sont proches, Cassis et Aubagne ! Ceci met en lumière l'importance de pouvoir disposer dans le futur d'une organisation administrative et politique recouvrant l'ensemble de l'agglomération. C'est le seul moyen de résoudre enfin les problèmes à cette échelle, et notamment celui des transports en commun. •

Carnoux en passe de décrocher le trophée national de la binette municipale

Peu après la distribution du dernier magazine municipal gratuit, «Le Messenger» de Carnoux-en-Provence, le Canard Enchaîné du 26 Février 2003, fidèle à sa recherche de l'homme politique le plus narcissique, publiait l'entrefilet suivant :

"Caroline Cayeux, maire UMP de Beauvais, fait une entrée fracassante au concours « Ma binette partout » : 24 photos la représentent sur les 31 pages de « Beauvais, notre ville », qui pourrait être rebaptisé « Beauvais, ma pomme ».

Carnoux devrait prendre rapidement la tête de ce concours national : le numéro 18 du «Messenger» municipal nous offre 43 photographies de notre maire, Mr Giorgi en 48 pages! Avec une moyenne de 0,90 photos par page, il bat nettement Mme Cayeux (0,77 photos par page). Celle-ci a même de quoi se faire du souci : l'adjoint Calendra, chargé de la conception du magazine, apparaît 23 fois et pourrait, lui aussi, finir sur le podium. •

Pourquoi adhérer ? Et bien, pour au moins une raison importante

Plus nous sommes d'adhérents, plus nous avons de poids auprès de la mairie de Carnoux, auprès de nos partenaires politiques, aux côtés de nos amis membres d'autres associations citoyennes, pour défendre plus efficacement nos idées.

Nom : Prénom :

Adresse :

Signature :

Recopiez ou découpez le bulletin ci-contre, libellez un chèque de 15 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien, puis expédiez-le à : Corinne Einsagueix, trésorière de l'association
6 avenue Jean Bart
13470 Carnoux en Pce
Les statuts de l'association vous seront adressés sur

Votre aide financière est essentielle pour éditer notre Lettre, notre Journal et organiser nos conférences et actions. Les dons sont possibles.

Le Cercle progressiste carnussien
c/o J. Boulesteix,
30 avenue Maréchal Foch

www.carnouxprogres.com
mail : carnouxprogres@ifrance.com